



Japan Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2025

Résumé exécutif

Ce rapport national japonais décrit les huit thèmes pertinents stipulés dans les lignes directrices du rapport national 2025, principalement au cours des cinq dernières années (2020-2024) (2024 est provisoire), à savoir (1) les informations sur la pêche (pêche à la palangre et à la senne coulissante), (2) les informations sur la flotte, (3) les captures et l'effort par espèce et par pêcherie, (4) écosystème et prises accessoires (requins, oiseaux marins, tortues marines), (5) systèmes nationaux de collecte et de traitement des données, y compris « la collecte et la vérification des données des journaux de bord », « le programme d'observateurs », « les programmes d'échantillonnage dans les ports », « le suivi des captures d'espadons » et « les plans d'échantillonnage des raies mobulidés », (6) programmes de recherche nationaux, (7) mise en œuvre des recommandations du Comité scientifique et des résolutions de la CTOI pertinentes pour le Comité scientifique, et (8) bibliographie. Les points saillants des huit thèmes sont décrits ci-dessous : Le Japon exploite actuellement des pêcheries à la palangre et à la senne coulissante dans l'océan Indien. Les données sur les captures et l'effort de pêche sont principalement collectées à partir des journaux de bord. Le thon obèse, le thon albacore, le thon blanc et le thon rouge du Sud constituent les principales composantes des captures des palangriers, tandis que trois espèces (le listao, le thon albacore et le thon obèse) sont exploitées par les senneurs. Ces dernières années, les captures et l'effort de pêche des palangriers sont faibles, principalement en raison des activités de piraterie au large de la Somalie. Les senneurs à senne coulissante n'opèrent plus dans l'océan Indien depuis 2021. Le Japon a envoyé des observateurs scientifiques conformément à la résolution 11/04 (remplacée par les résolutions 22/04 et 24/04), dont la couverture de la pêche à la palangre a dépassé le niveau de conformité de 5 % ces dernières années, à l'exception de la période 2020-2022 en raison de la pandémie de COVID-19. La couverture des observateurs pour la pêche à la senne coulissante est très variable. Un certain nombre d'informations, notamment sur les prises accessoires et les données biologiques, ont été recueillies dans le cadre du programme d'observation. Le Japon a mené plusieurs activités de recherche.